



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Entreprises

Question écrite n° 28694

Texte de la question

Reponse. - La situation extrêmement concurrentielle sur le marché de la bureautique, et notamment de la reprographie, oblige l'ensemble des entreprises de ce secteur à un effort permanent d'adaptation. La société OCE-France a de ce fait été conduite à mettre en place un programme de reorganisation de ses structures qui se traduit par une réduction d'effectifs. Il n'appartient pas au ministère de l'industrie, des P et T et du tourisme de juger l'opportunité des mesures adoptées par OCE-France. Il convient en revanche de s'assurer que le dispositif législatif et réglementaire est respecté. Le ministère de l'industrie, des P et T et du tourisme reste par ailleurs attentif à l'évolution de la situation de cette société et en particulier de son personnel.

Texte de la réponse

Reponse. - La situation extrêmement concurrentielle sur le marché de la bureautique, et notamment de la reprographie, oblige l'ensemble des entreprises de ce secteur à un effort permanent d'adaptation. La société OCE-France a de ce fait été conduite à mettre en place un programme de reorganisation de ses structures qui se traduit par une réduction d'effectifs. Il n'appartient pas au ministère de l'industrie, des P et T et du tourisme de juger l'opportunité des mesures adoptées par OCE-France. Il convient en revanche de s'assurer que le dispositif législatif et réglementaire est respecté. Le ministère de l'industrie, des P et T et du tourisme reste par ailleurs attentif à l'évolution de la situation de cette société et en particulier de son personnel.

Données clés

Auteur : [M. Lajoinie André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28694

Rubrique : Imprimerie

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 1987, page 4193

Réponse publiée le : 21 mars 1988, page 1296